

Les activités 2021

DEUX SÉMINAIRES EN OCTOBRE AU NAUTILE

SAMEDI 30 OCTOBRE



Aurélie-Réjane FERRARA est médecin généraliste. Elle enseigne au sein du DU d'hypnose à la faculté du Kremlin Bicêtre. Elle travaille avec le CHU dans l'accompagnement des patients en surpoids ou en trouble du comportement alimentaire.

HYPNOSE ET ALIMENTATION

Utiliser certains principes de neurophysiologie de la *Faim* en métaphore.

Comment mettre à jour les autosuggestions propres au patient et à son histoire conduisant à un trouble du comportement alimentaire en utilisant un outil pratique.

Désamorcer les autosuggestions limitantes en hypnose en suivant un plan simple.

Une journée très interactive, avec des outils pragmatiques à utiliser avant tout pour soi-même afin de se les approprier au mieux, puis avec et pour les patients.

DIMANCHE 31 OCTOBRE



Isabelle Federspiel est médecin anesthésiste-réanimatrice et hypnothérapeute à Angers. Elle est également formatrice et coordinatrice du DU d'hypnose clinique et médicale du CHU Angers.

L'HYPNOSE CONVERSATIONNELLE : simple ou complexe ?

L'hypnose conversationnelle, qu'est-ce que c'est ? On entend souvent qu'il s'agirait d'une « sous-hypnose » ou d'une « presque hypnose », un truc facile, à la portée de tous, loin de « la vraie hypnose »...

Aujourd'hui, après 7 ans d'utilisation de l'hypnose en anesthésie et en psychothérapie, je perçois l'hypnose conversationnelle comme riche et puissante et je vous propose, dans cet atelier, d'aller explorer ses concepts et sa pratique. Nous verrons ensemble, en quoi elle est différente de la communication thérapeutique ou de la distraction. Nous découvrirons les liens qui existent entre transe formelle et conversationnelle. À partir de cas cliniques et d'exercices, nous allons approfondir l'utilisation d'une technique à l'apparence de simplicité, qui est en réalité subtile et délicate.

Veillez noter que le personnel de l'hôtel Le Nautille devra effectuer (si la chose est encore en vigueur) une vérification du pass sanitaire ou d'un test PCR ou antigénique auprès de chaque personne entrant dans l'établissement.

Prénom :

Nom :

Profession et lieu d'exercice :

Adresse mail :

Téléphone :

Je m'inscris pour les deux journées :

Je suis adhérent au CHOI ou je souhaite le devenir : je paye 250 € (inscription pour les deux journées, repas compris)

J'adhère au CHOI et je paye ma cotisation 2021 : 40€

Je ne souhaite pas adhérer, je paye 380 € (inscription pour les deux journées, repas compris)

Je m'inscris pour une seule journée : samedi 30 octobre dimanche 31 octobre

Je suis adhérent ou je souhaite adhérer, je paye 150 € (inscription pour la journée, repas compris)

J'adhère au CHOI et je paye ma cotisation 2021 : 40€

Je ne suis pas adhérent, je paye 230 € (inscription pour la journée, repas compris)

Pour les personnes qui ont un « avoir » après les annulations des séminaires de 2020, merci de déduire le montant de votre inscription. Contactez le CHOI en cas de doute.

Montant de votre avoir :

Le tarif de base comprend la réservation de la salle, la pause du matin, le déjeuner du midi, une partie des frais d'avion et la rémunération de l'intervenante.

Montant à régler soit :

- Par chèque établi à l'ordre du CHOI et à envoyer par courrier avec ce bulletin au siège de l'association : 11 Canabady 2, bv Banks 97410 Saint-Pierre.
- Par virement bancaire : merci d'envoyer ce bulletin d'inscription rempli, par mail à bureau.asso.choi974@gmail.com Dès réception vous recevrez le code IBAN du compte bancaire CHOI avec les indications pour effectuer votre virement.

En cas d'annulation du fait des organisateurs, la totalité de la somme vous sera remboursée. En cas de désistement de votre fait 15 jours avant le séminaire, la totalité de la somme vous sera remboursée. En deçà de 14 jours, il n'y aura pas de remboursement, sauf cas de force majeure.